

Pédicures-podologues : mesures et précautions dans le cadre du Covid-19



© 2020 Les Echos Publishing

La reprise des soins instrumentaux et orthétiques implique une organisation fonctionnelle et matérielle particulière. Pour accompagner les praticiens dans la mise en place de cette démarche, une fiche « Réponses rapides dans le cadre du COVID-19 – Mesures et précautions lors des soins de pédicurie-podologie » est téléchargeable gratuitement. Présentée sous forme de « réponses rapides », cette fiche a été rédigée conjointement par la HAS, le Conseil national de l'Ordre des pédicures-podologues (CNOPP) et le Collège national de pédicurie-podologie (CNPP). Elle traite des grands thèmes auxquels les praticiens sont confrontés dans le cadre de cette reprise d'activité, tels que l'organisation des locaux, la prise en charge des patients, le pédicure-podologue, les soins à domicile... complétés par quelques ressources (sites, documents...).

La fiche précise que ces réponses rapides seront susceptibles d'évoluer avec le développement des connaissances sur le Covid-19.

Pour télécharger la fiche : www.onpp.fr

© 2020 Les Echos Publishing